

FO

Préfectures

MOBILISONS-NOUS

ÉLECTIONS

PROFESSIONNELLES

2014

DETERMINATION !!!

Dans un précédent tract, nous indiquions que notre syndicat devait faire preuve de persévérance, voici encore une nouvelle qualité que nous avons à FO PREFECTURES : ***la détermination !!!***

En effet, dans certaines régions, nos délégués régionaux FO sont intervenus auprès des préfets de région pour obtenir des explications sur la fin de gestion du BOP Régional TITRE 2 pour l'année 2014.

Et là !!! Quelle surprise !!!

On s'aperçoit d'une INEGALITE de traitement entre les agents des préfectures et sous-préfectures entre les régions.

En fonction de la région où se situent les agents, il peut y avoir un abondement du régime indemnitaire différent (de quelques euros en plus à 300€) ou alors certains préfets (RBOP) "bons élèves" préfèrent faire remonter au ministère leur reliquat de crédits et d'autres se trouvent en déficit.

Quelle explication doit on donner aux agents ???

Quelle est la gestion du ministère sur le sujet ???

FO PREFECTURES va saisir le ministère pour obtenir des explications sur cette INEQUITE dont les agents sont les premières victimes.

Pour FO la redistribution des reliquats vers le personnel, serait un signe fort du ministère en terme de reconnaissance du travail accompli dans des conditions particulièrement difficiles et dans un contexte éprouvant pour le pouvoir d'achat des agents dont les salaires subissent le gel du point d'indice depuis 2010.

Le 4 décembre, je vote FORCE OUVRIERE

Le 3 décembre, je vote FO en Guadeloupe, Guyane, Martinique, et Saint-Pierre et Miquelon

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture - BP 646-08 - 75367 PARIS CEDEX 08



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

